



Tél : 05 55 25 41 37

*Liberté-Egalité-Fraternité*

**MAIRIE de SAILLAC**  
**19500**

Le 15 juin 2026

***CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL***

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal, qui se tiendra le :

**Samedi 20 juin 2026 à 20 heures**  
**Salle du conseil municipal de la mairie de Saillac.**

**L'ordre du jour sera le suivant :**

- Election du maire
- Détermination du nombre de postes d'adjoints
- Election des adjoints
- Lecture de la charte de l' élu local (jointe à la convocation)
- Délégations du conseil municipal au maire (article L2122-22 du code général des collectivités territoriales)
- Désignation des délégués au comité syndical de BELLOVIC (1 titulaire, 1 suppléant)

Je vous rappelle que la régularité de cette séance est soumise au respect des règles de quorum. Pour le calcul du quorum, seuls comptent les conseillers municipaux personnellement et physiquement présents. S'agissant du vote, un conseiller empêché peut donner à tout membre du conseil de son choix, pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La présidente de la délégation spéciale,

  
Lydie FABRE-BOTTERO